

CORPUS DE DOCUMENTS : L'AFFAIRE DUHAMEL

Article 1 : **Comment Olivier Duhamel, accusé d'inceste, a cultivé son art du secret** Par [Raphaëlle Bacqué](#) et [Ariane Chemin](#) Publié le 14 janvier 2021

Qui savait ? L'onde de choc des accusations d'inceste contre le politiste rattrape certains de ses proches. Notre enquête montre comment il a longtemps réussi à faire régner le silence en contrôlant ses réseaux.

21 avril 2017. Les amis parisiens d'Evelyne Pisier sont réunis dans l'hôtel particulier qui abrite le Centre national du livre, le CNL, pour célébrer la mémoire de l'universitaire, deux mois après sa mort. La fin du quinquennat de François Hollande approche et le président est passé se joindre au groupe des fidèles de celle qui pilota la direction du livre du temps de Jack Lang. Avant de s'asseoir à ses côtés, le politiste et juriste Olivier Duhamel, l'époux de la défunte, a passé son bras au-dessus de l'épaule du chef de l'Etat, comme pour signer leur complicité. C'est lui qui chante le plus fort et tape des mains avec le plus d'entrain lorsque Teo Saavedra, un Chilien emprisonné sous Pinochet, prend sa guitare pour entonner *Hasta Siempre*, ce chant révolutionnaire cher à « Evelyne », qui, au milieu des années 1960, aima Fidel Castro quatre ans durant.

Olivier Duhamel tient la main de Nadia Marik, la veuve de l'ancien directeur de Sciences Po Richard Descoings, qui passe désormais l'été dans la maison de vacances d'« Olivier », à Sanary-sur-Mer (Var). Le politiste paraît insouciant. Bien sûr, il a aperçu les regards des trois enfants de sa femme (nés de son premier mariage, avec Bernard Kouchner) se détourner quand il les a croisés, mais, en ce jour particulier, il est le veuf, et c'est lui qu'on reconforte. Ce soir, plus que jamais, il se sent intouchable. Depuis qu'en 2008 les trois enfants d'Evelyne Pisier (une fille et deux garçons) sont venus dire à leur mère que ce beau-père autrefois admiré avait abusé sexuellement du plus jeune des garçons lorsque celui-ci avait 13 ou 14 ans, Duhamel vit avec une épée de Damoclès au-dessus de la tête. Jusque-là, ses beaux-enfants sont restés dans l'ombre et le silence. Sa réputation et sa surface sociale le protègent plus sûrement qu'un bouclier, mais quelques mots dans la presse pourraient couper net cette carrière si soigneusement bâtie.

Jeux d'influence

Qui le sait ? Une semaine exactement après la cérémonie d'avril 2017, Olivier Duhamel se retrouve à la table de la salle à manger de Sciences Po avec le directeur, [Frédéric Mion](#), et Brigitte Macron. Depuis des mois, il distribue conseils et notes à son mari qui, maintenant il en est sûr, sera bientôt élu. Duhamel fait déjà la bise à Ismaël Emelien, le conseiller politique du futur président, qui a été son élève ici même, rue Saint-Guillaume. « Mon meilleur poulain », répète le politiste. En cette fin avril, chacun, devant Brigitte Macron, dresse à son tour le portrait-robot du premier ministre idéal. Un jeu, bien sûr, mais Duhamel en est.

Les présidents changent, les ministres passent. Olivier Duhamel est déjà du côté du nouveau pouvoir. Il a été à bonne école. Dans le vaste appartement parisien de son père, Jacques, plusieurs fois ministre de Pompidou, des kyrielles d'hommes politiques, comme Edgar Faure, viennent déguster avenue Raymond-Poincaré le kouloubiac de Benita, la cuisinière des Duhamel. Plus tard, Olivier Duhamel aimait lui-même aller jouer au poker et partager un whisky en bord de Seine dans la maison de Boissise-la-Bertrand (Seine-et-Marne) de l'ancien président du conseil - un as de toutes les combinaisons de la IV^e et de la V^e.

En ce printemps 2017, personne ne devine qu'avec la disparition d'Evelyne Pisier l'une des chaînes qui des années, il n'a pas été vraiment inquiété. En 2009, lorsque la rumeur de relations sexuelles avec le plus jeune des fils d'Evelyne a commencé à circuler, l'incrédulité générale a été sa meilleure protection. « Un inceste ? Lui ? Impossible », répondaient les nouveaux initiés. Comment imaginer pareil comportement d'un homme qui dit le droit toute la journée ? L'inceste traverse toutes les couches

sociales, mais, dans son monde, cercle de sociologues, de juristes, de médecins, de psys, de cinéastes et de journalistes, on semble encore l'ignorer. La révolution #metoo n'a pas encore fait basculer ces esprits soixante-huitards et féministes qui ont accompagné la révolution sexuelle et ne jurent que par la « liberté ».

Les ficelles du régime

Rares sont ceux - des femmes, en majorité - qui ont osé affronter Olivier Duhamel directement. C'est un détail oublié de cette histoire : l'homme n'est pas facile. Il a pourtant l'air cool, avec ses bracelets brésiliens, son briquet pendu par un cordon autour du cou et ses éternels polos. Même aux dîners du Siècle, ce club où se croise l'élite du pouvoir, il refuse la cravate, pourtant longtemps obligatoire. D'un côté, il cultive son allure anti-establishment ; de l'autre, il navigue avec une belle aisance au cœur de la nomenklatura. Il est puissant et influent ; ses colères sont intimidantes, sa façon d'humilier écrasante, ses blagues et ses remarques souvent liées au sexe.

Il adore arranger des couples ou parrainer les nouvelles unions. Dans la vie professionnelle, il a la passion. Devant lui, on a toujours un peu l'impression de passer un examen. Suis-je bon ? Serais-je invité dans son émission ? Il est le prof, toujours, malgré - ou peut-être à cause de - la menace d'opprobre qui plane au-dessus de lui. Au lieu de rentrer la tête, il continue d'échafauder des plans de carrière. Il « regrette », assurait sa femme, qui le soutenait sans réserve. « Tu sais, il n'arrête pas de se torturer », a-t-elle ajouté un jour devant son jeune fils. Pourtant, dans le même temps, il juge sa carrière entravée par les reproches de ses beaux-enfants. Julien Kouchner, l'aîné, entend même sa mère soupirer : « A cause de tout ça, Olivier a dû renoncer à être membre du Conseil constitutionnel. »

Entrer au Conseil « constit », c'est le Graal de Duhamel. Superviser les lois, censurer les gouvernements, surplomber les partis, imprimer sa marque par-delà les alternances, voilà, à ses yeux, la quintessence du pouvoir. Il a été, en 2001, l'un des initiateurs de [l'inversion du calendrier entre législatives et présidentielle](#), puis l'un des concepteurs des primaires socialistes. A défaut des couloirs feutrés du siège des gardiens de la Constitution, il tient au Palais-Royal les conférences de rédaction de sa revue, *Pouvoirs*, qu'il codirige un temps avec son ami [Marc Guillaume](#), un conseiller d'Etat aussi agile que lui pour tisser sa toile. Lorsqu'ils sont ensemble, ces spécialistes de la chose politique et des institutions ont l'impression de tenir les ficelles du régime. Dans des cercles qui leur sont parfois communs, il arrive que Bernard Kouchner éreinte publiquement ce « *salaud* » de Duhamel. Informé en 2009 par son fils des abus sexuels subis vingt ans plus tôt, l'ancien ministre et son épouse, la journaliste Christine Ockrent, se sont rangés au souhait du jeune homme de ne pas porter plainte, mais ils aimeraient qu'on ne déroule pas pour autant le tapis rouge au politiste. Des dizaines de personnes entendent ainsi, par eux, parler des agissements de Duhamel, comme le conseiller Alain Minc - « *Il y a trois ans ; depuis, je ne lui ai plus serré la main* » -, le communicant Jacques Séguéla - « *En 2011* » - et la patronne de France Culture, Sandrine Treiner, la même année - contrairement à ce qu'elle a affirmé le 7 janvier aux auditeurs devant la médiatrice de la chaîne. Dès ce moment, la directrice s'arrange pour que le politologue ne soit plus convié à l'antenne : « *Je faisais explicitement part de mes préventions devant mes équipes. Cela a créé une zone de vigilance.* »

Un appétit d'ogre pour le pouvoir

A l'extérieur, la statue qu'Olivier Duhamel s'est acharné à construire se lézarde, mais tient encore parfaitement debout. Le politiste reçoit l'admiration et la reconnaissance que, dans son cercle familial, ne lui offrent plus ses beaux-enfants. Depuis 2009, ceux-ci ne descendent plus passer l'été dans le Var, comme autrefois. A Paris ou à Sanary, une nouvelle bande les remplace un temps, sans savoir ni comprendre ce qui se joue dans l'intimité : la chercheuse Géraldine Muhlmann, élève chérie d'Evelyne, les journalistes Ali Baddou et Nicolas Demorand, qui aiment taper le carton avec le constitutionnaliste.

Chaque sujet d'actualité chasse l'autre. Olivier Duhamel défend Dominique Strauss-Kahn, accusé de viol à New York, [Richard Descoings, retrouvé mort dans un parfum de scandale](#), ou le réalisateur Roman Polanski. Toujours dissocier l'homme de l'artiste... Il approche les 70 ans mais conserve un appétit d'ogre pour le pouvoir. Boulimique de jetons de présence et d'honneurs, il empile les titres de manière étourdissante. Il est déjà, depuis 2016, président de la Fondation nationale des sciences politiques (FNSP), institution au cœur de Sciences Po, et directeur de collection chez Dalloz, la maison d'édition juridique. Il a aussi pris la présidence du conseil d'administration de Teach for France, une association créée par Nadia Marik. On le compte encore au sein du Club des juristes, et, depuis 2010 et sa retraite de professeur, il émarge comme avocat associé au sein du cabinet de son vieux complice M^e Jean Veil.

Au-dessus du seuil d'alerte

Professeur honoraire à Sciences Po, Olivier Duhamel est devenu une diva. Outre sa retraite de professeur, il a obtenu de la FNSP, en 2018, une rémunération mensuelle de 3 000 euros brut, alors que ses prédécesseurs ne bénéficiaient que d'un défraiement de quelques centaines d'euros. Les conseils d'administration qu'il préside sont animés par ses blagues, auxquelles tout le monde rit bruyamment, et les rentrées scolaires par ses conférences inaugurales. Dans la salle à manger de l'institut d'études politiques, il trône comme aux banquets de Sanary, lâchant ses volutes de fumée malgré les interdictions. Il se grise aussi de médias : en plus de « Mediapolis », son émission hebdomadaire sur Europe 1, lui, l'homme de gauche, a décroché une chronique à *Valeurs actuelles*. C'est comme si la mort de son épouse, en 2017, avait fait tomber les ultimes garde-fous. Ce n'est jamais assez. « *Au moins, cache-toi* », conseillent pourtant les rares qui osent lui parler, mais il n'écoute plus personne. En janvier 2020, il accepte, pour deux ans, la présidence du Siècle. Et prend tous les risques, dont le plus gros : la télévision. Deux fois par semaine, le voici sur LCI, distribuant d'un ton péremptoire éloges et mauvais points.

Pendant des années, le prof de droit public a martelé dans son cours de droit constitutionnel ces phrases de *L'Esprit des lois*, de Montesquieu : « *C'est une expérience éternelle que tout homme qui a du pouvoir est porté à en abuser : il va jusqu'à ce qu'il trouve des limites. Pour qu'on ne puisse abuser du pouvoir, il faut que, par la disposition des choses, le pouvoir arrête le pouvoir.* » Personne ne lui applique l'adage. Il pointe à plusieurs conseils d'administration, prend des actions dans une maison de production à Marseille, se montre de plus en plus gourmand pour ses conférences : en 2020, il demandait - sans succès - 10 000 euros pour une intervention sur les questions prioritaires de constitutionnalité. Il ne s'est pas retiré à Sanary, comme il le dit à la presse, mais a conservé un petit studio au cœur de Paris, afin de courir conseils d'administration et médias. Et, désormais, les enterrements. Le 18 septembre 2020, au cimetière parisien du Père-Lachaise, les amis entourent le producteur de documentaires Michel Rotman, qui vient de perdre sa femme, Josée. Une nouvelle fois, Olivier Duhamel est au centre, juste derrière le micro, appuyé sur une tombe. Personne ne l'entend interroger l'un de ses neveux occupé à l'éviter : « *Pourquoi une telle distance ?* » C'est la énième alerte qu'Olivier Duhamel prend pour la première fois au sérieux. Il ignore encore que sa belle-fille Camille Kouchner a déjà bouclé le manuscrit de son livre *La Familia grande* (Seuil, 208 pages, 18 euros) et qu'il va bientôt entraîner dans sa chute tous ceux qui, jusque-là, s'inclinaient devant son pouvoir.

Article 2 : Édito Par Natacha Polony Publié le 14/01/2021 dans Marianne

"Olivier Duhamel a démissionné de toutes ses fonctions, et, soudainement, les médias s'aperçoivent qu'il en exerçait d'innombrables. Un tel cumul ne dérangeait pourtant personne jusqu'à présent. Pas plus que les « amitiés » qui se lient depuis des décennies dans des sphères où toute pensée divergente vaut procès en illégitimité", affirme Natacha Polony.

Même les moquettes moelleuses des palais de la République peinent à étouffer les piétinements agités de ce petit monde qui, tout à coup, s'affole parce qu'un de ses plus éminents représentants vient d'être précipité de la roche Tarpéienne. Olivier Duhamel a démissionné de toutes ses fonctions, et, soudainement, les médias s'aperçoivent qu'il en exerçait d'innombrables. Un tel cumul ne dérangeait pourtant personne jusqu'à présent. Pas plus que les « amitiés » qui se lient depuis des décennies dans des sphères où toute pensée divergente vaut procès en illégitimité. La dénonciation des réseaux de pouvoir et de l'endogamie entre haute administration, dirigeants politiques, patrons du CAC 40 et milieux d'affaires se voyait même taxée de complotisme, nouvelle dénomination de la « dérive fasciste ».

FABRIQUE DE LA PENSÉE CONFORME

Il y a pourtant beaucoup à dire sur cette fabrique de la pensée conforme qui explique le décalage croissant entre les aspirations des citoyens et les politiques menées depuis plusieurs dizaines d'années. Car il n'est nul besoin, justement, d'imaginer des complots pour comprendre comment se sont imposées les dérégulations, le libre-échange généralisé, une Union européenne réduite à n'être qu'un espace de dumping social et fiscal ouvert à toutes les concurrences déloyales. Et le plus ironique est sans doute que ce n'est ni le constat des dégâts engendrés par les choix politiques de cette caste, ni un sursaut de foi en la démocratie et de prise de conscience de la nécessité de renouveler et de brasser les élites qui ébranlent aujourd'hui ce monde plein de morgue, mais des affaires de mœurs. Olivier Duhamel, bien sûr, président du Siècle, après en avoir été longtemps vice-président puis secrétaire général, président de la Fondation nationale des sciences politiques, membre du comité directeur de l'Institut Montaigne, codirecteur de la revue *Pouvoirs* présent à la Rotonde pour fêter en petit comité la victoire d'Emmanuel Macron... mais également Marc Guillaume, qui annonçait mercredi 13 janvier qu'il quittait les fonctions qu'il partageait avec le précédent. Marc Guillaume, ancien tout-puissant secrétaire général du gouvernement de 2015 à 2020, [auquel Marianne](#) avait consacré une enquête en mars 2019, pointant ses abus de pouvoir, son art de contourner la volonté démocratique..., mais qui n'avait perdu de sa superbe qu'après des accusations de sexisme. Le « nouveau monde », c'est l'ancien monde, sa lutte des classes et ses élites barricadées, mais les discriminations et les violences sexuelles en moins.

Forcément, le scandale actuel nourrit les fantasmes de ceux qui mêlent dans leur détestation un pouvoir supposé corrompu, une bourgeoisie forcément décadente et des médias évidemment complaisants. Et c'est là le danger. Alors que, partout dans le monde, mais particulièrement en France et aux États-Unis, des foules chauffées à blanc expriment leur défiance absolue envers une démocratie dont elles estiment qu'elle a été détournée au profit d'intérêts puissants, il serait urgent de comprendre combien l'entre-soi social et idéologique, parce qu'il a permis de contourner avec une bonne conscience absolue la souveraineté des peuples, a fragilisé gravement les démocraties et déroulé le tapis rouge à des forces dont certaines peuvent être qualifiées de néofascistes.

CERCLE DE LA RAISON

Le Siècle, ce club si fermé dont on reparle tout à coup, n'est pas le lieu où se décide la politique de la France. Mais s'y rencontrent des gens cooptés, persuadés qu'ils ont vocation, et même légitimité, à diriger, parfois contre les citoyens, puisque, par définition, ils savent mieux qu'eux ce qui est bon pour le pays. Et puisqu'ils sont cooptés et qu'il faut pour être admis une quasi-unanimité des membres du conseil d'administration, le moins que l'on puisse dire est que l'on ne risque pas d'y être exposé à des discours autres que ceux qui sont dessinés par le cercle de la raison. Et quand des journalistes ou patrons de presse, comme Jean-Marie Colombani, Franz-Olivier Giesbert ou Laurent Joffrin, en font partie, le risque est également faible de voir l'endogamie des élites dénoncée par les médias.

Si l'on veut éviter la récupération de la colère par des meneurs populistes adeptes des slogans simplistes, il faut prendre conscience du problème que pose la fermeture idéologique de ce milieu. Le fait que la France soit gouvernée par le Conseil d'État, l'Inspection des finances et l'Institut Montaigne,

sous le patronage bienveillant du cabinet McKinsey, n'est pas problématique seulement parce que ce système est inefficace - les échecs du néolibéralisme autoritaire, de son inflation administrative et de son incapacité à mener une quelconque politique industrielle ne sont plus à démontrer - mais parce que cela laisse croire à un nombre croissant de citoyens que, si la démocratie se réduit à ça, il vaudrait mieux essayer autre chose.

Face à ce danger, l'urgence n'est pas de suivre ceux qui prétendent décapiter les élites mais de se souvenir que la promesse républicaine est celle d'élites désignées selon le mérite, en perpétuel renouvellement, et issues de toutes les strates, de toutes les couches sociales de la nation. Tel devrait être le préambule de tout programme politique.

Article 3 : L'affaire Olivier Duhamel relance le débat autour des questions de consentement et d'imprescriptibilité Par [Solène Cordier](#) Publié le 14 janvier 2021 dans [Le Monde](#)

Deux propositions de loi sur un seuil d'âge sont à l'agenda parlementaire.

Dans le sillage de la déflagration produite par la sortie de l'ouvrage *La Familia Grande* (Seuil, 2018 p., 18 euros), de Camille Kouchner, dans lequel elle accuse son beau-père, Olivier Duhamel, d'inceste envers son frère jumeau, deux questions ont ressurgi dans le débat public : celle de la recherche du consentement de la victime mineure en cas de viol ou d'agression sexuelle présumés et, dans une moindre mesure, celle de l'allongement des délais de prescription pour ces affaires. Ces derniers jours, les associations de victimes ou des personnalités comme la psychiatre Muriel Salmona sont reparties sur le terrain médiatique pour obtenir des changements sur ces points. En 2018, la loi sur les violences sexistes et sexuelles, dite loi Schiappa, a allongé la prescription pour les faits de crimes sexuels sur mineurs, la faisant passer de vingt à trente ans à compter de la majorité de la victime. Une avancée encore insuffisante pour un certain nombre d'acteurs, comme l'association Face à l'inceste et d'autres, qui militent pour l'imprescriptibilité, mettant notamment en avant l'amnésie traumatique dont peuvent souffrir les victimes.

« Une quasi-impunité »

Le sujet est cependant loin de faire l'unanimité, dans le monde de la justice, mais aussi au sein du secteur associatif. L'association La Voix de l'enfant y est, par exemple, opposée, au motif qu'elle est aujourd'hui réservée aux crimes contre l'humanité. Sa présidente, Martine Brousse, s'interroge par ailleurs sur « *le risque que les victimes diffèrent leurs révélations* », et en conséquence leur prise en charge, en l'absence de limite.

Un second chantier, la proposition d'un seuil d'âge en dessous duquel un mineur serait automatiquement considéré comme non consentant à des relations sexuelles avec un adulte, est également relancé. Initialement envisagée par le gouvernement en 2018, la mesure avait finalement été abandonnée, au grand dam des associations qui militent toujours pour son instauration. « *A l'heure actuelle, on a un système défaillant qui garantit une impunité ou une quasi-impunité des violences sexuelles sur mineurs* », dénonce ainsi le Collectif pour l'enfance, qui regroupe 33 associations engagées dans ce combat. « *Quel que soit l'âge des victimes, on continue dans les tribunaux à étudier au cas par cas si un enfant a pu consentir à l'acte, ce qui aboutit à des requalifications en cascade d'affaires de viols en atteintes sexuelles* », ce qui revient à diviser par trois la peine encourue. Le collectif milite pour la création d'infractions sexuelles spécifiques pour les mineurs de moins de 15 ans « *qui excluraient d'avoir à rapporter la preuve de la contrainte* », une des conditions constitutives des faits de viol ou d'agression sexuelle, comme la menace, la surprise et la violence.

L'âge de 13 ans correspond à « la limite indiscutable de l'enfance », selon la sénatrice centriste Annick Billon

Au moins deux propositions de loi répondant à cet objectif sont justement inscrites dans les semaines qui viennent à l'agenda parlementaire. Leurs modalités diffèrent principalement sur l'âge choisi pour établir un seuil de non-consentement. Le premier texte sera examiné le 21 janvier au Sénat. Il prévoit la création d'une infraction autonome de viol sur mineur établissant que « *tout acte de pénétration sexuelle, de quelque nature qu'il soit, commis par une personne majeure sur un mineur de 13 ans est puni de vingt ans de réclusion criminelle lorsque l'auteur des faits connaissait ou ne pouvait ignorer l'âge de la victime* ». L'âge de 13 ans correspond à « la limite indiscutable de l'enfance », selon la sénatrice centriste Annick Billon, à l'origine du texte. « *A 13 ans, la question de l'enfance ne se pose pas, sa capacité de discernement ne peut pas être questionnée* », explique la présidente de la délégation aux droits des femmes du Sénat. C'est également l'âge recommandé par le Haut Conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes dans un rapport récent. Signe d'une évolution des mentalités, le texte de M^{me} Billon, rédigé il y a un an, a été cosigné par un peu plus d'une centaine de sénateurs, dont la moitié issue des rangs de la droite.

« Il faut tout remettre à plat »

A l'Assemblée nationale, c'est un texte provenant du camp socialiste qui occupera cette fois-ci les députés le 18 février. La députée du Val-de-Marne Isabelle Santiago, entrée au Palais-Bourbon en septembre, propose de créer deux nouvelles infractions, l'une délictuelle, l'autre criminelle, sanctionnant les relations sexuelles entre un adulte et un mineur de moins de 15 ans. Soucieuse de « *renforcer l'interdit de l'inceste* », elle prévoit également de créer un seuil d'âge spécifique de non-consentement pour les infractions sexuelles commises par un ascendant, fixé lui à 18 ans. Cette proposition de loi est davantage que le texte du Sénat conforme aux attentes du secteur associatif.

Tous deux, « *dotés d'intentions louables* », sont cependant « *insuffisamment aboutis et précautionneux* », juge la députée de la majorité Alexandra Louis. Celle qui fut rapporteuse de la loi Schiappa puis chargée d'un rapport d'évaluation remis le 4 décembre est, elle aussi, au travail depuis plusieurs mois pour faire aboutir un texte. « *Il faut tout remettre à plat, regrouper toutes les infractions sexuelles pour mineurs (crimes et délits) dans une nouvelle partie du code pénal, intégrer l'inceste pour marquer l'interdit* », résume l'élue des Bouches-du-Rhône. « *Il y a un travail considérable de mise en cohérence, c'est nécessaire de redonner de la lisibilité et du sens, en acceptant que c'est un sujet extrêmement complexe et une matière hautement technique* », estime-t-elle. Elle prévoit de finaliser son texte d'ici à fin janvier et compte ensuite sur le gouvernement pour lui permettre de le mettre à l'agenda parlementaire dès que possible.

Article 4 : Affaire Duhamel : pour Camille Kouchner, le politologue échappera à un procès Par SudOuest.fr avec AFP Publié le 13/01/2021

Dans son livre "La Familia grande", Camille Kouchner accuse d'inceste son beau-père, Olivier Duhamel.

Camille Kouchner, qui accuse de viol sur son frère jumeau son beau-père, le politiste Olivier Duhamel, pense que ce dernier échappera à un procès en raison de la prescription, a-t-elle expliqué sur France 5 mercredi soir.

Les faits dénoncés dans son livre "La Familia grande" (Seuil) remontent à la fin des années 1980, et ont probablement été prescrits 10 ans après la majorité de la victime, le fils de l'ancien ministre Bernard Kouchner, qui n'a jamais porté plainte et ne souhaite pas le faire.

Le parquet de Paris a néanmoins ouvert une enquête préliminaire, le 5 janvier, à la veille de la parution de ce récit autobiographique.

"Maintenant, le silence, il est pour lui"

Invitée de l'émission *La Grande Librairie*, l'autrice a révélé avoir expliqué à son fils qu'Olivier Duhamel ne serait pas condamné. "Je lui ai raconté l'histoire, parce que j'écrivais le livre. Déjà ça a cette vertu-là. Il a 12 ans mon fils, et il m'a dit : OK, OK, je voyais bien qu'il y avait un truc qui allait pas, parce que tu as été quasiment élevée par quelqu'un que j'ai jamais rencontré", a-t-elle confié.

Mais donc maintenant il va être condamné ? Je lui dis : ben non. (...) Je venais de lui raconter un truc terrible (...) et je lui ai ensuite dit : eh bien non, on ne peut plus rien faire".

Camille Kouchner a néanmoins estimé que son beau-père était réduit au "silence" par ces accusations. "J'ai eu à me taire pendant des années, pendant 30 ans de silence. Maintenant je trouve que le silence, il est pour lui (...) Ce n'est même pas une histoire de punition, c'est juste qu'il entende que c'est impardonnable, et que ça va durer toute la vie", a-t-elle affirmé.

"Il a fait un truc qui est impardonnable, impardonnable. Donc je ne lui pardonne pas", a souligné l'autrice. "Physiquement il ne m'a rien fait, moralement il m'a fait beaucoup de mal". Elle a aussi appelé à ne pas s'en prendre à ceux qui savaient et se sont tus : "Je ne voudrais pas qu'on leur tombe dessus, parce qu'il y a un seul coupable".

[Article 5 : Affaire Olivier Duhamel : des démissions en série, mais pourquoi donc ?](#)

Par [Jérôme Lefilliâtre](#) — 13 janvier 2021 à 19:54 Libération

Marc Guillaume, Elisabeth Guigou... Leurs démissions ressemblent à des tentatives de dégonfler la pression qui s'exerce sur eux depuis la sortie du livre de Camille Kouchner accusant le politologue de faits d'inceste.

Ils ne savaient pas, jurent-ils. Ils n'étaient au courant de rien et ont tout découvert à la sortie du livre de Camille Kouchner, *la Familia grande*, la semaine dernière. Mais ils démissionnent quand même. Telle est la ligne de défense, incohérente voire absurde, d'[Elisabeth Guigou](#) et [Marc Guillaume](#), personnages secondaires de ce qu'il est désormais convenu d'appeler l'affaire Olivier Duhamel. Accusé de faits d'inceste sur son beau-fils, le frère jumeau de Camille Kouchner, remontant à la fin des années 80, le politologue était un proche de ces deux personnalités de la vie politique française.

La première, ex-ministre socialiste de la Justice, a renoncé ce mercredi à présider [la commission sur les violences sexuelles commises contre les mineurs](#), installée le mois dernier par le secrétaire d'Etat à l'Enfance, Adrien Taquet. «Le climat actuel ne me permet pas de conduire cette mission avec la sérénité nécessaire», a justifié Elisabeth Guigou. Et de redire qu'elle «a ignoré toutes ces années les faits gravissimes dénoncés par Camille Kouchner».

«Je me sens trahi»

Le second, ex-secrétaire général du gouvernement, a abandonné ses fonctions aux conseils d'administration de Sciences-Po et du [Siècle](#), un club privé rassemblant un condensé des élites parisiennes, ainsi qu'au comité de direction de la revue juridique *Pouvoirs*. Des lieux dans lesquels ce haut fonctionnaire de premier plan, méconnu du grand public mais très puissant, fréquentait Olivier Duhamel. Il avait même soutenu son accession à la présidence de l'établissement universitaire en 2016, puis à celle du Siècle en 2020. «Je me sens trahi et condamne absolument ces actes», a fait savoir

Marc Guillaume, ajoutant lui aussi qu'il ignorait «*totale*ment l'existence de tels crimes avant la parution [du] livre et des articles l'annonçant».

Pourquoi démissionner alors ? Est-ce à avouer un manque de lucidité ? Ces décisions ressemblent surtout à des tentatives de dégonfler la pression qui s'exerçait sur Elisabeth Guigou et Marc Guillaume depuis la sortie du livre de Camille Kouchner. Elle s'est intensifiée ces derniers jours à mesure que l'on découvrait, notamment dans une [enquête publiée par Libération](#), que le secret de famille, révélé dans le cercle intime d'Olivier Duhamel en 2008, s'était répandu au-delà de ce réseau proche. Comment les deux personnalités pouvaient-elles n'avoir été averties par personne, malgré leurs fonctions éminentes et leur amitié avec le constitutionnaliste ? Des connaissances communes avec Olivier Duhamel avaient pourtant connaissance des faits. C'est le cas de [l'avocat Jean Veil](#), un pilier du Siècle et un membre du Club des Juristes, comme Marc Guillaume.

Cette position est-elle tenable ?

[L'ancien secrétaire général du gouvernement, évincé de son poste](#) par le Premier ministre, Jean Castex, l'an dernier, n'a pas poussé la logique de son raisonnement du jour jusqu'à présenter sa démission de sa fonction actuelle de préfet de la région Ile-de-France. Pour Marc Guillaume, ce retrait reviendrait sans doute à tirer un trait sur un objectif qu'on lui prête au sein de la haute fonction publique : succéder en 2022 à Bruno Lasserre à la tête du Conseil d'Etat. L'un des plus prestigieux postes de la République française. Cette position est-elle tenable ? En l'absence d'éléments nouveaux montrant qu'il avait connaissance des faits d'inceste, peut-être. Marc Guillaume n'en est pas moins fragilisé.

Suivant un tout autre cheminement de pensée, un homme a admis être au courant depuis 2018, mais n'a pas choisi de quitter son poste. Il s'agit de [Frédéric Mion, le directeur de Sciences-Po](#). Ce proche d'Olivier Duhamel et de Marc Guillaume a été confirmé dans ses fonctions mercredi lors d'un conseil d'administration de la Fondation nationale des Sciences-Po, qui chapeaute l'établissement universitaire. L'ancien patron de Renault, Louis Schweitzer, a été porté à la présidence, par intérim, de ce conseil, à la place d'Olivier Duhamel. Dans un communiqué publié à l'issue de la réunion, les administrateurs de la FNSP ont [tenu](#) à «*exprimer leur choc devant les faits dont est accusé M. Olivier Duhamel et la condamnation unanime qu'ils appellent de leur part*». Puis qu'ils «*ont pris acte de la gravité de la crise qui en résulte pour l'institution*». C'est déjà ça.

Article 5 bis : Affaire Duhamel : «Nous, étudiantes et étudiants, demandons la démission du directeur de Sciences-Po Frédéric Mion»

Par [Un collectif d'étudiants de Sciences-Po Paris](#) — 13 janvier 2021 à 17:07

Dans une lettre ouverte, plus de 700 étudiants, professeurs et salariés de Sciences-Po Paris demandent la démission de son directeur suite à sa gestion des accusations d'agressions sexuelles et de viols incestueux contre Olivier Duhamel.

Affaire Duhamel : «Nous, étudiantes et étudiants, demandons la démission du directeur de Sciences-Po Frédéric Mion»

Tribune. Nous, étudiant·e·s et membres de la communauté de Sciences-Po, victimes survivantes d'incestes, de viols, d'agressions sexuelles et/ou de harcèlements, associations, collectifs et syndicats, demandons la démission de Frédéric Mion suite à sa gestion des [accusations d'agressions sexuelles et de viols incestueux contre Olivier Duhamel](#).

Le 5 janvier 2021, suite aux premières révélations du *Monde*, [Frédéric Mion, directeur de Sciences-Po](#), affirmait d'abord sa «*stupeur*» face à la communauté étudiante, bouleversée. Il admet le surlendemain connaître les accusations dont fait l'objet son «*ami*», après en avoir été informé par Aurélie Filippetti. Le directeur de l'IEP explique ensuite avoir cherché confirmation auprès d'un associé et proche de l'intéressé, l'avocat Jean Veil, qui aurait qualifié les faits de «*rumeurs*». Il se serait alors assuré de l'absence de signalement interne visant Olivier Duhamel au cours des années où il avait enseigné dans notre «*maison*» - comme il aime si bien nous le dire - et aurait arrêté ici sa «*démarche*». Suite à l'article du *Monde* du 7 janvier, dans lequel il se dit prêt à faire face aux conséquences de ses actes, nous avons reçu un mail de sa part, nous affirmant qu'il ne comptait pas présenter sa démission mais qu'il était ouvert à un débat avec les étudiant·e·s, regrettant son «*manque de discernement*». Le 11 janvier, les révélations du *Monde* viennent à nouveau témoigner des contradictions de Frédéric Mion, fragiliser notre institution et la confiance que nous lui portons.

Boys club des élites françaises

Frédéric Mion nous demande : à sa place, qu'aurions nous fait ? En réalité, la question ne se pose pas : il est inconcevable, en étant à la tête d'une telle institution et d'autant plus lorsque l'on se vante de son implication dans la lutte contre les violences sexistes et sexuelles, de justifier un tel silence et de se satisfaire d'une seule dénégation provenant de [l'entourage proche d'Olivier Duhamel](#). Frédéric Mion va encore plus loin en l'invitant à dispenser la leçon inaugurale de la rentrée 2020, et en le qualifiant alors de «*maître*» et d'«*ami*», laissant les étudiant·e·s de première année (souvent mineur·e·s) «*entre de bonnes mains*». Le directeur de Sciences-Po nous démontre ainsi son incompetence dans la gestion des violences sexuelles et son mépris total des dynamiques qui leur sont propres. La sécurité, l'intégrité, et le bien-être des étudiant·e·s ne sont pas superflus, mais bien des conditions sine qua non à la bonne tenue de nos études. Si Frédéric Mion n'est pas capable de réagir avec le sérieux exigé par l'importance de ses fonctions et la gravité des révélations lorsqu'un de ses enseignants est accusé d'actes pédocriminels, il ne peut rester directeur.

[L'affaire Duhamel-Mion n'est pas un cas isolé](#) : les violences sexuelles sont le quotidien des universités françaises - et Sciences Po ne fait pas exception. Elle est symptomatique d'un entre-soi, véritable boys club des élites françaises, prêtes à se protéger au détriment des victimes de violences sexistes et sexuelles.

Après s'être confiées, de très nombreuses victimes survivantes expriment le sentiment de ne pas avoir suffisamment été aidées, prises en charge et protégées par Sciences-Po, notamment par la cellule de veille et le pôle santé. Trop souvent, la volonté de ne «*pas faire de vagues*», de protéger avant tout la «*réputation*» des universités, ainsi que le manque d'écoute des victimes, empêchent d'apporter à ces dernières une aide adéquate et alimentent l'omerta.

Sentiment d'injustice

Que des étudiant·e·s puissent se sentir en insécurité à Sciences-Po, Frédéric Mion dit «*ne pas l'entendre*» dans [une interview à Sciences-Po TV le 11 janvier](#). Pourtant, il y a bientôt un an, une vague de témoignages déferlait sur nos groupes de promotions. Certain·e·s évoquaient les agressions qu'ils ont subies à Sciences-Po, par d'autres étudiants de Sciences-Po. L'administration n'a pas réagi. Il y a un mois, *Le Monde* révélait les accusations à l'encontre de Thomas Branthôme, ce professeur qui aurait harcelé et agressé plusieurs de nos camarades au cours des années où il a enseigné entre nos murs. Là encore, l'administration ne s'est pas adressée à la communauté de Sciences-Po. Le silence imposé, le sentiment d'injustice et le manque de reconnaissance sont le fait de l'institution, de la ligne de conduite de Frédéric Mion et ses équipes en place. Elles sont la conséquence délétère de choix qui n'ont pas été faits : celui des moyens humains et financiers alloués à la cellule de veille, celui de la formation des membres du pôle santé et des personnes référentes, celui du soutien et de l'accompagnement des victimes, celui de la transparence dans la gestion des affaires de harcèlements, d'agressions et de viols.

Des réformes importantes sont nécessaires (transparence, formation, gouvernance plus démocratique, prise en charge, pôle santé, cellule de veille, etc.). Nous les attendons et nous demandons que la communauté étudiante - étudiant·e·s, syndicats, associations et collectifs - soit systématiquement associée à leur préparation et réalisation.

Parce qu'il a trahi la confiance des étudiant·e·s, parce que certain·e·s de nos camarades ne se sentent plus en sécurité au sein de la «*maison*» qu'il dirige, parce qu'il a manqué, gravement, fondamentalement, à la lutte contre les violences sexuelles et sexistes : nous demandons la démission de Frédéric Mion et de l'ensemble de ses équipes. Il est clair qu'une meilleure politique de lutte contre les violences sexistes et sexuelles ne dépendra pas seulement de la démission de Frédéric Mion et ses équipes. Mais elle ne commencera pas sans.

Nous vous donnons rendez-vous les lundis 18 et 25 janvier à 12 heures devant le 27 Rue Saint- Guillaume pour la suite de la mobilisation.